



GROUPE SACPA - CHENIL SERVICE



**Guide de Bonnes Pratiques visant
à assurer le Bien-Etre Animal
Mission Fourrière animale**

La SPA et la SACPA, acteurs et opérateurs nationaux, ont été sollicités fin 2014 par le Ministère de l'Agriculture pour élaborer un GBP Fourrière.

Pour ce faire un groupe de travail composé notamment des responsables de la SACPA et de la SPA a été constitué et a commencé à travailler depuis le début 2015.

Coordination :

- PELLETIER Bruno, Docteur Vétérinaire, Référent SACPA
- VERDU Stéphanie, Docteur Vétérinaire, Référent SPA

Comité de rédaction :

- | | |
|----------------------------|-------------------------------------|
| • BERNARD Didier | Administrateur SPA |
| • DUMAS Nicolas | DG Adjoint SPA – Protection Animale |
| • FONTENEAU Jean- François | PDG SACPA |
| • GUELTON Tamara | Responsable Pôle Protection SPA |
| • LAZ Yohan | Directeur Opérationnel SACPA |
| • SABALCAGARAY Christophe. | DG SACPA |
| • WAGNER Laetitia | Auditrice Interne SPA |

Les recommandations de ce guide ont été établies à partir des données réglementaires, scientifiques et pratiques suivantes:

- Ensemble de la Réglementation existante en la matière et en particulier les prescriptions du Code Rural et celles de l'arrêté du 3 avril 2014.
- Avis du 29/01/2015 de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation Environnement Travail sur les recommandations sur la façon d'établir un tel GBP.
- Expérience acquise par les professionnels et associations en date de septembre 2015, en particulier Règlement Interne des Refuges et Fourrières de 2003 de la SPA et documents internes ultérieurs et Normes métiers de la SACPA.

Ce guide sera remis à jour régulièrement pour tenir compte des avis scientifiques ou réglementaires susceptibles d'être produits ultérieurement par les services de la Commission de l'Union Européenne ou du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

- La présente version du Guide (Version 1.0 datée de novembre 2015) résulte de la saisine n°2014 - SA-0252 de l'Anses.

Sommaire

I.	Introduction :	1
II.	Objectifs	1
III.	Champ d'application et Méthodologie:	2
IV.	Socle réglementaire	5
V.	Analyse des facteurs pouvant porter atteinte au bien-être animal.	5
VI.	Description des Bonnes Pratiques visant à assurer le BEA.	7
VII.	Mise en œuvre des contrôles	41
VIII.	Bibliographie	48
IX.	Annexes	48
1)	Méthodologie et séquençage des processus pour la réalisation des prestations constituant la mission Fourrière	49
2)	Présentation chronologique des fiches de bonnes pratiques	50
3)	Agencement des locaux	51
4)	Modèle de Procédures relatives aux Chiens	52
5)	Modèle de procédure d'Entretien des Locaux hébergeant des Chiens	55
6)	Modèle de procédure relative aux chats	60
7)	Modèle de procédure d'Entretien des Locaux hébergeant des Chats	63
8)	Modèle de Procédures relatives aux NAC (nouveaux animaux de compagnie)	68
9)	Modèles de REGLES GENERALES relatives au PERSONNEL, au PUBLIC et aux LOCAUX (HYGIENE – SECURITE)	71
X.	Glossaire	73



13/07/2016

Il garantira par son respect des procédures, les 5 principes(1) garantissant le Bien-Etre Animal (BEA)
:

- P1 : Absence de faim et soif
- P2 : Absence d'inconfort physique
- P3 : Absence de douleurs, de blessures et de maladies
- P4 : Absence de peur de stress et de détresse
- P5 : Possibilité d'exprimer des comportements normaux.